

## AVIS DE LA SANTÉ PUBLIQUE CONCERNANT L'AUGMENTATION DES CAS DE COQUELUCHE SUR LA CÔTE-NORD

**Baie-Comeau, le 17 juin 2024** – En raison de l'augmentation des cas de coqueluche dans la région, la Direction de santé publique de la Côte-Nord souhaite transmettre certaines informations à la population. Au cours des deux dernières semaines, 28 cas ont été confirmés dans la région.

La Direction de santé publique invite les femmes enceintes à se faire vacciner entre la 26<sup>e</sup> et la 32<sup>e</sup> semaine de grossesse (le vaccin peut être donné jusqu'à la fin de la grossesse s'il n'a pas été administré avant 33 semaines de gestation). La vaccination des femmes enceintes est très efficace pour prévenir la coqueluche et ses complications chez les bébés. Les parents de jeunes enfants sont aussi invités à respecter le calendrier de vaccination. Les personnes non adéquatement vaccinées peuvent se faire vacciner gratuitement contre la coqueluche en prenant rendez-vous en ligne sur [Clic Santé](#) ou par téléphone au 1 844 407-0967.

La coqueluche est une maladie contagieuse des poumons qui se caractérise par une toux incontrôlable se terminant par un étouffement ou des vomissements. Les enfants de moins d'un an sont plus à risque de présenter des formes graves de la maladie. Il est donc important de les protéger.

Si vous présentez une toux excessive ou persistante :

- Portez un masque pour protéger vos proches;
- Appelez Info-Santé au 811 ou contactez votre médecin de famille ou une clinique médicale pour une évaluation et un traitement.

Pour en savoir plus sur la coqueluche, visitez le site [quebec.ca](http://quebec.ca).

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252268